



AVIS DE COMPÉTITIONInvitation des Deux Rives

PRÉSENTÉ PAR CPA PONT ROUGE CAPITALE NATIONALE-CHAUDIÈRE-APPALACHES

DU: 17 Novembre 2022 AU: 20 Novembre 2022

N^o DE SANCTION: CACH-IR-22-003

Sanctionnée par Patinage Québec





Détail de sanction -

COMPÉTITIONS Inter Régions (IR)

Le CPA Pont Rouge et l'association régionale Capitale Nationale-Chaudière-Appalaches annonent la tenue de la compétition Invitation des Deux Rives 2022

Dates: 17 novembre 2022 au 20 novembre 2022

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

Capitale Nationale – Chaudière Appalaches Mauricie

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

Gestionnaire de compétition : Johanne Boutet

Téléphone : 418-836-0098 Courriel : johanne.boutet@gmail.com

Président(e) du comité organisateur : Mylene Dumont

Téléphone : 418-873-2711 Courriel : mylene3515@hotmail.com

Représentant(e) technique : Karine Sauvageau

Spécialiste de données en chef : Roger Chagnon

Spécialiste de données informatiques : Lyse Lefebre

PATINAGE QUÉBEC

N^o DE SANCTION: CACH-IR-22-003

NOM DE L'HÔTE: CPA Pont Rouge

SITE INTERNET: www.acparcnca.com

COURRIEL: johanne.boutet@gmail.com

TÉLÉPHONE: 418-836-0098

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

EN CONTEXTE PANDÉMIQUE DEPUIS LE MOIS DE MARS 2020, PATINAGE QUÉBEC ET/OU Invitation des Deux Rives devant suivre les recommandations de la santé publique du Québec, est en droit de modifier ou d'annuler l'événement en tout temps.

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Aréna Joé Juneau 51, rue du College Pont Rouge QC(QC) G3A3A4

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de

Glace 1: 85×185

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, Capitale-Nationale - Chaudière appalaches, le CPA Pont Rouge et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages, les blessures ou risque de contamination de la COVID 19 que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite :
- B) Aucune demande spéciale de journée ou d'heure de passage ne sera retenue.

Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant.

6. Inscription

Internet : Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : www.acparcnca.com

Date limite: 24 octobre 2022, 23h59

- 7. Mode(s) de paiement : (Sélectionnez vos types de paiements acceptés)
 - √ Carte de Crédit ;

Aucun paiement après le 24 octobre 2022, 23h59 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Des frais administratifs de 3% et les frais de 1% de SportNroll seront retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription:

102.00\$ par événement CPC (Calcul des points cumulatifs) en simple; (STAR 5 à Or et Pré-Juvénile à Senior) (Interprétation) (Adulte) (Olympiques Spéciaux Niveau 6) (Danses Solo) (démonstration 3 et 4);

57.00\$ pour le 2e programme en CPC (Prog. Court et Prog. Libre dans la même catégorie seulement);

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

- **10. Système de notation** (Sélectionnez selon vos annexes)
 - a) Le système de calcul de points cumulatifs « CPC » est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)
 - b) Le système de « Norme de Performance avec classement ». (voir les annexes)
 - c) Le système de « Norme de performance ». (Voir les annexes)

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions.

- <u>Scénario 1</u>: Veuillez prendre note qu'afin de recevoir <u>une accréditation sans frais</u> aux différentes compétitions, vous devez :
 - Présenter la carte de Patinage Québec valide
 - <u>Et</u> toutes les dates complémentaires sur la carte doivent également être valides (ex : premiers soins, vérification judiciaire, etc.)
- <u>Scénario 2</u>: Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors <u>payer 15 \$ pour recevoir</u> <u>une accréditation</u> (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :
 - Vous avez une carte de Patinage Québec valide, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides :
 - o Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour
 - Vous avez une carte de Patinage Québec non valide :
 - Vous avez en main la preuve d'adhésion à Patinage Canada pour l'année en cours (les dates complémentaires doivent être valides)
 - Dans le cas où les dates complémentaires ne sont pas valides, vous devez avoir en main les preuves de mise à jour.
 - Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
 - Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
 - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
 - Certificat des premiers soins valide
 - o Certificat de vérification judiciaire
 - o Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
 - o Certificat « Code d'éthique »
 - <u>OU</u> une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnées.

<u>Scénario 3</u>: Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, vous <u>ne serez pas accrédité</u> et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

■ Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).

Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

14. Frais d'admission

L'admission est gratuite pour tous.

Les patineurs ou Les patineurs et leur Chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)(Sélectionnez vos catégories autorisées)

- ✓ STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;
- ✓ Pré-Juvénile moins de 11 ans;
- ✓ Sans Limites moins de 7 ans, moins de 8 ans, moins de 9 ans et moins de 10 ans;

16. Prix

a) Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront une médaille. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

18. Horaire de la compétition (Sélectionnez un seul mode de diffusion)

Un horaire provisoire sera disponible sur le site internet après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les <u>règlements</u> de <u>Patinage Canada</u>.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, Classez les patineurs par âge et divisez-les en groupes.

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

20. Vidéo

L'enregistrement vidéo de votre prestation est inclus au prix d'inscription. Vous recevrez, dans les jours suivant la compétition, un lien numérique sécurisé de type Wetransfer / StudioPSO

21. Photos

Disponible sur place.

22. Restaurants

Disponible sur place.

23. COVID-19

Les mesures sanitaires en place au Québec lors de l'évènement seront celles à respecter lors de l'évènement. De plus, toute indication contenue à l'intérieur du plan de relance pourrait être en vigueur lors de l'évènement.

Des mesures spécifiques seront envoyées aux participants, le cas échéant, suite à leur inscription.

ANNEXE - PATINAGE DE COMPÉTITION

ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Les concurrents doivent respecter les exigences en matière de tests.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré- Novice et Novice en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

Le système de Norme de Performance.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

✓ PROGRAMMES NON-COMBINÉS (PRÉ-NOVICE À SENIOR)

SENIOR

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.

Âge: Aucune limite

Prog. Court: 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.)

Prog. Libre: 4 min. (+/- 10 sec.)

JUNIOR

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 19 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement. (critères d'âge de l'UIP)

Prog. Court: 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.) Prog. Libre: 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

ANNEXE - PATINAGE DE COMPÉTITION

NOVICE

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 17 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

Prog. Court : 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.) Prog. Libre : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

PRÉ-NOVICE

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 16 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

Prog. Court: 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)

Prog. Libre: 3 min. (+/- 10 sec.)

JUVÉNILE MOINS DE 14 ANS

Test: Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 15 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

Prog. Libre: 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS

Test: Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 11 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

Prog. Libre: 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, DAMES

Test: Aucune restriction

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

Prog. Libre: 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS

Test: Aucune restriction

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 9 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

Prog. Libre: 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS, DAMES

Test: Aucune restriction

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

Prog. Libre: 2 min. (+/- 10 sec.)

• SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS, DAMES

Test: Aucune restriction

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 7 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

Prog. Libre: 2 min. (+/- 10 sec.)

ANNEXE - PATINAGE STAR

ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en <u>matière de tests</u>.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs <u>ne peuvent pas</u> s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être <u>inscrits</u> aux « Championnats « sous-section » et/ou « Junior et Senior » ou « Sans Limites à Novice » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (2022-2023) pour la même discipline.

Année courante : 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Les patineurs peuvent s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. À l'exception des catégories STAR 7 et STAR 9 qui peuvent être jumelées à une autre catégorie STAR.

• Année courante : 1er juillet 2022 au 30 juin 2023

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs **(CPC)** est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de Norme de Performance avec classement est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de Norme de Performance est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

ANNEXE – PATINAGE STAR

• OR

Test : DOIVENT avoir réussi le STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre: Durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

• STAR 10

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.

Âge: Aucune limite

Prog. Libre: Durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

STAR 9

Test: DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.

Âge: Aucune limite

Prog. Court: Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec).

STAR 8

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.

Âge: Aucune limite
Prog. Libre: 3 min. (+/- 10 sec)

STAR 7

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.

Âge: Aucune limite

Prog. Court: Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec)

STAR 6

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.

Âge: Aucune limite

Prog. Libre: 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

STAR 5

Tests: NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 8 (Junior Argent) .de style libre.

Prog. Libre: 2 min. (+/- 10 sec.)

> moins de 10 ans

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

moins de 13 ans

Âge: Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

13 ans et plus

Âge: Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

ANNEXE – ADULTE

ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Exigences pour les catégories

Les patineurs sont censés s'inscrire dans la ou les catégories appropriées, en fonction des exigences techniques de programmes. Il est entendu que les patineurs patineront conformément à leur capacité.

Les patineurs doivent être âgés de 18 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigences Techniques des programmes de patinage pour Adultes

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage Adulte.

PATINEURS ADULTES EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

Moins de 35 ans : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

35 ans et plus : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

MAÎTRE ÉLITE ADULTE

Prog. Libre : Durée maximale de 3 min. (+/-10 sec.).

MAÎTRE ADULTE

Prog. Libre : Durée maximale de 3 min. (+/-10 sec.).

OR ADULTE

Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. 50 sec (+/-10 sec.).

ARGENT ADULTE

Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. (+/-10 sec.).

BRONZE ADULTE

Prog. Libre : Durée maximale de 1 min. 40 sec (+/-10 sec.).

OUVERT INTRODUCTION ADULTE

Prog. Libre: Durée maximale de 1 min. 40 sec.